



FUSION NUMÉRO DE SÉCURITÉ DÉFINITIF & PROVISOIRE

Par MAYKUN

Bonjour,

Je me suis installé en France depuis Décembre 2019, je suis en CDI jusqu'à maintenant.

J'ai eu mon numéro de sécurité définitif après un an et demi d'attente, pendant ce temps je renseignait mon numéro provisoire à mon employeur pour toutes les démarches requises. aujourd'hui après la création de mon compte CPF, je trouve que mon droit à la formation est à 0. ainsi que sur mesdroitssociaux.gouv.fr, l'affiche d'activité ne me sort que les mois à partir desquels j'ai renseigné mon numéro définitif.

Ma question :

Est ce qu'il y'a une procédure à suivre pour fusionner ou rapprocher mon numéro définitif avec le provisoire ? afin de faire valoir mes droits

Vers quel établissement je pourrais m'adresser pour corriger ce problème ?

Je vous remercie de votre réponse.